

SECTION SPORTIVE



COLLEGE G.PHILIPE

RECRUTEMENT 2024

CONTACTS

Mme REMOND

Principale du collège

Mme RATIER

Professeur d'EPS

Téléphone: 01.60.21.21.70

Mail: ce.0771333f@ac-creteil.fr

Site internet :

https://lewebpedagogique.com/gpvillepa/

Cette brochure vous donnera un aperçu d'une des « **OPTIONS** » proposées au sein du collège.

Les **dossiers de candidature** sont à retirer au secrétariat du collège ou à télécharger sur le site internet du collège et devront être dûment remplis et accompagnés de **toutes les pièces demandées**. Ils sont à retourner au secrétariat du collège au plus tard le **lundi 25 mars 2024**.

Les tests de sélection se dérouleront au Gymnase des Petits Marais le mercredi 27 mars 2024 à 13H30.

Ils sont ouverts à tous les élèves des écoles primaires alentours de CM2, et collèges de la 6ème à la 3ème, motivés par le badminton et qui désirent le pratiquer régulièrement au collège.

SOMMAIRE

Présentation1
Les Objectifs2
Le Fonctionnement 2
Les Aménagements 3
Suivi médical 3
Les Compétences 4
Les partenaires5
Recrutement 6
L'Evaluation6
Les tests de sélections 7



LES OBJECTIFS DE LA S.S.S BADMINTON

- La Section Sportive Scolaire (S.S.S) Badminton s'adresse aux élèves des écoles primaires et des collèges alentours qui souhaitent accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional, voire national.
- e Elle permet pour les meilleurs d'aborder le haut niveau de pratique sportive tout en suivant une scolarité

- dans de bonnes conditions et avec toutes les chances de succès dans leurs études et aux examens.
- Elle offre aux élèves la possibilité de vivre « leur passion » pour le badminton dans un établissement de proximité.
- Elle contribue également à développer des compétences qui participent à la réussite scolaire.

« La S.S.S accueille les jeunes sportifs **motivés et volontaires** cherchant à se réaliser dans la **pratique renforcée** du badminton. »

REGLES ET FONCTIONNEMENT DE LA S.S.S

FINALITE

La Section Sportive Scolaire permet d'Assurer l'accueil et l'intégration de tous les élèves, quels qu'ils soient, et les mobiliser au travail.

(Axe 1 du projet d'établissement)

UNE « OPTION » AU SEIN DU COLLEGE

La section sportive est une option à part entière. En effet la S.S.S constitue un élément de la diversification des parcours offerts aux élèves.

Attention cette option ne pourra malheureusement **pas être cumulée avec d'autres options** afin de ne pas surcharger l'emploi du temps des élèves de la section sportive.

LES INSTALLATIONS

La section sportive utilisera les installations mises à disposition par la ville notamment les gymnases des **Petits Marais et parfois Aubertin** équipés de **7 terrains** de badminton et situés à moins de **5 minutes à pieds du collège**.

L'ENCADREMENT

La section sportive sera placée sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, **Pauline RATIER**, **spécialiste de l'activité Badminton**. Son rôle de coordonnateur de la section sera facilité par son implication dans les 3 structures sportives (**U.S.M.V**, **A.S**, **et S.S.S**).

« La S.S.S motive les élèves en leur donnant l'occasion de **progresser**, et **d'être valorisés** dans le sport qu'ils affectionnent, **d'exprimer des compétences** qui peuvent contribuer à leur réussite. »

- Les élèves inscrits en section sportive scolaire suivent exactement le même programme scolaire imposé par l'Education Nationale selon les niveaux.
- Cependant 4 heures hebdomadaires viennent s'ajouter à l'emploi du temps.
- Les horaires d'EPS obligatoires sont placés les jours sans entraînement.
- A cela s'ajoutent, les compétitions obligatoires dans le cadre de l'association sportive qui ont lieu le mercredi après-midi.

UN AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

PLANNING	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	E.P.S 2H 6/5/3ème		E.P.S 2H 6/4/3ème		E.P.S 2H 5/4/3ème
APRES- MIDI		S.S.S 16H10 17H40	A.S 13H30 15h	S.S.S 16H10 17H40	
SOIR 18H00 20H00	CLUB USMV 6/5ème		AS 15h 16h30		CLUB USMV 4/3ème

« La S.S.S propose aux élèves un **aménagement du temps scolaire » (...).** Elle permet de concilier **vie sportive (...) et vie scolaire**. »

LE SUVI MEDICAL

Le **Bulletin Officiel n°18 du 30 avril 2020** relatif aux Sections Sportives Scolaires nous précise l'évolution du Code du sport à propos du certificat médical.

En effet, « Sauf pour ces activités (particulières), les élèves inscrits dans une section sportive scolaire n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour suivre cet enseignement ».

Par conséquent, pour la pratique du Badminton en Section Sportive Scolaire, le certificat médical n'est plus obligatoire, à condition que l'élève soit apte à pratiquer au sein des cours d'EPS et par conséquent, le sera également pour les cours de la Section Sportive Badminton.



L'ENTRAINEMENT ET LES COMPETITIONS

- Mise en place d'unPlanning annuelcomprenant :
- La préparation physique
- La nutrition quotidienne
- Les entrainements,
- les compétitions,
- les périodes de repos.
- Alternance séances collectives et individuelles afin de proposer à chaque joueur une séance individuelle par semaine.
- Préparation physique
- Préparation technicotactique
- Préparation mentale
- Développement des

compétences en simple, double et mixte.

- Participation aux compétitions UNSS excellence, aux coupes jeunes et aux TIF pour les meilleurs.
- La mise en place de ce cadre et d'un suivi régulier chez les élèves tant d'un point de vue collectif qu'individuel permet aux élèves de la section d'améliorer leur estime de soi.

« La S.S.S offre aux élèves un **volume de pratique** et une qualité d'entraînement (**individualisation**) leur permettant d'améliorer leurs performances sportives tout en poursuivant une scolarité normale et sans mettre en danger leur avenir. »

LES COMPETENCES TRANSVERSALES ET LE SOCLE COMMUN

FINALITE

La section S.S contribue à « Préparer les élèves à une vie d'adulte responsable (Education à la citoyenneté) »

(Axe 2 du projet d'établissement)

Domaine 1 du socle : Acquisition d'une culture sportive à examiner dans tous ses aspects pour en comprendre les richesses et les dérives.

- **Domaine 2 du socle** : Autonomie, Responsabilité, Initiative. L'élève apprend à concevoir et mener des projets jusqu'à leur terme, à travailler en équipe et respecter les échéances.
- **Domaine 3 du socle** : Apprendre de la vie en société, apprendre à vivre et à faire avec les autres.
- **Domaine 4 du socle**: Fonctionnement du corps humain et ses possibilités. Des actions **de prévention** et d'éducation à la santé seront développées notamment dans le domaine de la nutrition, des rythmes de vie et du dopage.

« La S.S.S développe **des compétences** qui contribuent à la réussite scolaire en aidant les élèves à mesurer les conséquences d'un **travail suivi et régulier** ».

UTILISATION DES T.I.C.E

Avantages des **T.I.C.E** (**Technologies** de l'**I**nformation et de la **C**ommunication au service de l'**é**ducation)



Pour l'élève

- Permettre une prise de conscience visuelle rapide de son action.
- Améliorer la compréhension de la réussite du geste technique.
- Favoriser le sentiment de réussite et une meilleure estime de soi.

Pour le professeur

- Visualiser les
 détails » qui font
 la différence » lors
 des compétitions.
- Mettre en évidence les défauts propres à chaque élève.
- Focaliser les élèves sur un point particulier.
- Faciliter les dialogues avec l'élève.

PARTENARIAT AVEC L'USMV BADMINTON

Dans le cadre d'une convention l'association sportive du collège et l'USMV Badminton mettent en œuvre les dispositions suivantes :

- Une place réservée en club pour les élèves inscrits en Section Sportive Badminton au collège Gérard Philipe.
- **Deux entrainements par semaine** (le lundi et le vendredi).
- L'USMV badminton met à disposition de la S.S.S du matériel d'entraînement permettant ainsi aux élèves de progresser dans de bonnes conditions.

Pour plus d'informations:

https://www.villeparisisbadminton77.fr/

FINALITE

Le club **USMV badminton** a depuis **2008** fait les choix de favoriser la mise en place d'un **dispositif jeunes** de qualité en accueillant des enfants dès leur plus jeune âge (Poussin o) et en obtenant une école de badminton **labélisée 3 étoiles**.





LES AUTRES PARTENAIRES

Nous tenons à remercier vivement **toutes les personnes**, qui, avec générosité et engagement, permettent le bon fonctionnement **de cette section**.



















LE RECRUTEMENT ET LA SELECTION DES ELEVES

 Les sélections sont ouvertes à tous les élèves de CM2 et aux collégiens des alentours. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est <u>le</u> lundi 25 Mars 2024.



- **2.** Des **tests de sélection** sont organisés par le responsable de la section sportive le **mercredi 27 mars 2024**.
- 3. Les **dossiers scolaires des candidats** seront ensuite étudiés par une **commission** d'admission présidée par le chef d'établissement.
- 4. Les élèves dont la candidature est retenue à l'issue de la commission qui ne sont pas sectorisés au collège G. Philipe de Villeparisis devront remplir une demande de dérogation (motif PSP « Parcours Scolaire Particulier »), auprès de l'école fréquentée par votre enfant <u>avant le 26 avril 2024.</u> Vous devrez également renvoyer le « coupon réponse » reçu par la DIVEL pour pouvoir s'inscrire au collège Gérard Philipe. Passé ce délai, les élèves seront automatiquement inscrit dans leur collège de secteur d'origine.
- 5. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à l'Inspection académique pour validation.

« Le sérieux manifesté, la **volonté de progresser**, le désir de réussir seront les qualités principalement recherchées ; La qualité des **résultats scolaires** est également un critère de sélection. »

EVALUATION ET SUIVI DES ELEVES

Une évaluation sera faite à chaque trimestre (assiduité, progrès dans l'activité, comportement ...).

La section sportive est **une option** à **part entière**, **une note** est attribuée chaque trimestre aux élèves. Cette note sera inscrite **sur le bulletin** trimestriel de l'élève.

Plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension de cette option sportive :

- raisons médicales (fournir un certificat médical)
- mauvais résultats scolaires
- mauvais comportement au Collège

Des mesures d'accompagnement scolaire sont mises en place et un **suivi individualisé** est assuré par le professeur d'EPS coordonnateur de la section afin de **prévenir tout échec** et contribuer à la réussite de **tous les élèves**.

Plusieurs mesures seront prévues en cas de difficulté scolaire et / ou sportive afin de respecter le double contrat **Scolaire et Sportif**

- Mise en place d'une aide scolaire particulière sous forme d'accompagnement éducatif et PPRE.
- Mise en place d'un soutien psychologique en cas de besoin.



FINALITE

La section permet donc d'Améliorer la fluidité des parcours, et d'éviter les sorties non satisfaisantes du système scolaire.

(Axe 1 du projet d'établissement)

« La pratique sportive ne s'exerce jamais au détriment de la réussite scolaire. La notion fondamentale de **double projet**, sportif, scolaire est placée au cœur de ce dispositif qu'est la S.S.S »

LES MODALITES DES TESTS DE SELECTION

BADMINTON	OBJECTIF / PROTOCOL	E / EVALUATION / BARÈMES	PTS					
(€ NIV€AU	 Analyser le niveau technico-tactique de l'élève Définir à quelle étape d'apprentissage se trouve l'élève en évaluant ses compétences dans l'activité badminton. Des matchs seront organisés pour les élèves qui ne peuvent justifier d'un niveau de compétences attendues (plumes). 							
TECHNIQUE	 Maniabilité Déplacements Intentions tactiques 	Plume blanche : 2 points Plume jaune : 4 points Plume verte : 8 points Plume bleue : 10 points Plume rouge : 15 points						
CLASSEMENT FFBA	Meilleur Classement Simple, Double et Mixte	P10: 4 points D9: 6 points D8: 8 points D7: 10 points R6 à N1: 15 points						
	SARGANT TEST: Evaluation de la Détente verticale → Pieds joints, lever le bras verticalement du coté et prendre la mesure (Noter M1) → Sauter le plus haut possible sans élan, et prendre la mesure (Noter M2) → Enregistrer la meilleure performance (3 essais) → Résultat, c'est la différence entre la 1ére mesure statique (M1) et la meilleure mesure							
les	M 1 M 2	DETENTE en cm Sexe 1 pt 2 pt 3 pt 4 pt 5 pt Benjamin F 22 30 33 37 40 Benjamin G 25 31 36 40 43 Minime F 31 36 38 41 43 Minime G 35 40 45 50 55						
QUALITES PhYSIQUES ET	TEST DE SOUPLESSE : Mesurer la souplesse du tronc (Flexomètre) ◆ Position debout ou assise statique sur un banc, flexion du tronc en avant vers les pieds tendus. ◆ Le résultat est noté en centimètres ; La performance sera négative au-dessus du banc et positive en dessous du banc. But : Descendre le plus bas possible sans fléchir les genoux.							
MOTRICITE GENERALE		Souplesse en cm Sexe 1 pt 2 pt 3 pt 4 pt 5 pt Benjamin + Minime G et F -10 -5 0 +5 +10						
	TEST DE CORDE A SAUTER: Evaluer la coordination générale, l'agilité. But: Effectuer le maximum de sauts de corde en 2 minutes. A chaque faute le comptage se poursuit.							
		Nombre de tours Sexe 1 pt 2 pt 3 pt 4 pt 5 pt						

LES MODALITES DES TESTS DE SELECTION SUITE

BADMINTON	OBJECTIF / PROTOCOLE / EVALUATION / BARÈMES	PTS						
	Test (navette) de LUC LEGER: Evaluer les capacités d'endurance de chaque candidat. (Potentiel aérobie) ◆ Une Course continue en « navette » sur 20 mètres avec paliers de 1mn. ◆ La vitesse augmente du 0,5 Km /h toutes les minutes. ◆ Effectuer le plus grand nombre d'allers-retours à des vitesses progressivement accélérées. ◆ Evaluation de la VMA et extrapolation de la VO2 max (Voir tableau) But: Atteindre le meilleur pallier possible							
UES QUALITES PHYSIQUES ET MOTRICITE GENERALE	WMA en km/h Sexe 1 pt 2 pt 3 pt 4 pt 5 pt Benjamin F 10 10.5 11 11.5 12 Benjamin G 10.5 11 11.5 12 12.5 Minime F 10 10.5 11 11.5 12 Minime G 11.5 12 12.5 13 13.5 Test de BURPEE: Position debout, faire un appui facial. Dégroupées les 2 jambes et faire une extension avec les bras en haut. But: Répéter et compter le plus grand nombre de fois l'exercice pendant 1 mn							
	Nombre de Burpees Sexe 1pt 2pt 3 pt 4 pt 5 pt							
ARBITRAGE	Jeunes Officiels CM2 (hors dispositif): 8 points District: 6 points Départemental: 8 points Académique: 10 points							
MOTIVATION	 Mesurer l'implication antérieure et future du candidat. Apprécier l'intérêt, la motivation et le sérieux du candidat pour suivre ce parcours de formation. Examiner la cohérence et la pertinence du projet. Investissement, Résultats Cross, As, Club Entretien, Projet Compétitions FFBA et UNSS As-UNSS: 0-4 points CLUB USMV: 0-4 points PROJET: 0-4 points ENTRETIEN: 0-4 points							
DOSSIER SCOLAIRE	Niveau Scolaire Comportement en Classe 2 derniers Bulletins Scolaires Avertissement travail: -10 points Avertissement Conduite: -10 points Encouragements: 10 points Compliments: 15 points Félicitations: 20 points							
TOTAL / 100	Classement des Candidatures par Niveau de Classe							